RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 03309
Numéro SIREN : 341 194 447
Nom ou dénomination : SODECLIM

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2023 sous le numéro de dépôt 6885

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY
Le : 05 JUIL. 2023
Numéro : 6885

SODECLIM
Société par actions simplifiée
Au capital de 46 000 euros
Siège social : 24 Avenue du Général de Gaulle
91170 VIRY CHATILLON

341 194 447 RCS EVRY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 MARS 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 30 septembre 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2022, s'élevant à 1 238 euros, en totalité au compte « report à nouveau », qui, après affectation, présente un solde débiteur de - 312 491 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 89 904 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercices	Dividendes globaux	Abattements	Sans Abattements
30 septembre 2019	/	/	/
30 septembre 2020	/	/	/
30 septembre 2021	/	/	/

Certifié conforme
Le Président
Daniel DUMINY

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2022

Copie Certifiée conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODECLIM — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 24 Avenue du Général De Gaulle 91170 VIRY-CHATILLON — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 4 1 1 9 4 4 4 7 0 0 0 4 9 — Néant ☐ *

							Exercice N clos le, 30092022	N-1 30092021
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)	BJ		BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	35 358	BO		35 358	25 805
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 510	BY	1 206	52 304	63 889
		Autres créances (3)	BZ	9 214	CA		9 214	26 217
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	58 968	CG		58 968	61 349
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2	CI		2	
		TOTAL (III)	CJ	157 055	CK	1 206	155 848	177 261
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	157 055	IA	1 206	155 848	177 261

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SODECLIM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 46 000)	DA	46 000	46 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	13 920	13 920
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	342 476	345 751
	Report à nouveau	DH	(313 729)	(313 729)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 238	(3 274)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	89 904	88 666
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	36 465	37 883
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 478	32 818
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		12 939
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		4 954
	TOTAL (IV)	EC	65 943	88 595
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	155 848	177 261

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	65 943	88 595
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SODECLIM — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	12 338	FH		FI	12 338	41 883
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 338	FK		FL	12 338	41 883
	Production stockée*					FM	9 552	5 361
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 226	17 783
	Autres produits (1) (11)					FQ		389
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	27 117	65 417
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		(1 553)
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	24 763	70 009
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 079	478
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		(128)
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	25 842	68 806
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 275	(3 389)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	113	254
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	113	254
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	150	140
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	150	140
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(37)	114
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 238	(3 274)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS SODECLIM — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	27 230	65 671	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 992	68 946	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 238	(3 274)	
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		389	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP			
	– Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	113		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1	5 226	17 783	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

Exercice N	
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

Exercice N	
Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de SODECLIM (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30 septembre 2022, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de SODECLIM pour l'exercice au 30 septembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2016-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant au 30/09/2022.

Travaux en cours

Le coût de production des en-cours et des produits finis est constitué par :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes de production.

Les opérations partiellement exécutées sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement selon la nature des travaux.

Par comparaison à la facturation méritée, les factures à émettre sont comptabilisées en "Travaux en cours" et les factures comptabilisées d'avance sont extournées en "Produits constatés d'avance".

Les affaires partiellement exécutées présentant une perte complémentaire à la fin du chantier font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.

- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant.

La société centralisatrice rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux EONIA en cours d'année. Les éventuels excédents de produits financiers dégagés par les placements effectués à partir de ces fonds sont répartis en fin d'exercice.

Les sociétés centralisées en situation emprunteuse rémunèrent la société centralisatrice au taux de rémunération moyen du cash pool.

Provisions réglementées

Les provisions inscrites au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Engagements de retraite

Aucune provision n'a été constatée au titre de l'exercice écoulé dans la mesure où la société n'a plus de salarié au 30/09/2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivants sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable.
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes.
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération.

Ce dernier est déterminé en fonction des débours engagés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Néant au 30/09/22.

Effectif moyen

Néant au 30/09/22.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Cabinet GBA	4 125	0	4 125
Montant total des honoraires	**4 125**	**0**	**4 125**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, l'entreprise SODECLIM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 Rue du Palais Gallien 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	137 rue du Palais Gallien
	33000 BORDEAUX

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société F. PARTICIPATIONS : 137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire COVID 19

L'événement Covid-19 étant susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Compte tenu de l'activité de l'entreprise [Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation], l'évènement COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur l'exercice 2022.

Cet événement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Crise UKRAINE

Le conflit armé en Ukraine a des conséquences sur les marchés économiques et financiers mondiaux avec notamment une hausse notable de l'inflation et une perturbation de la chaîne d'approvisionnement.

Malgré une hausse des prix de certaines matières premières, cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de la société et sur sa situation financière.

Cet événement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Aucun autre fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour rappel, les sociétés SAGECES et SEMERU accompagnent SODECLIM dans la gestion des fins de chantiers.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au regard des difficultés rencontrées par l'entreprise, son incorporation au sein d'une société du groupe est à l'étude.

Provisions et dépréciations

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 207			1 207
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 207**			**1 207**
TOTAL GENERAL	**1 207**			**1 207**

Dotations et reprises d'exploitation	
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	

Créances et dettes

Déclaration au 30/09/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 443	1 443	
Autres créances clients	52 068	52 068	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 215	9 215	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2	2	
TOTAL GENERAL	**62 728**	**62 728**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 465	36 465		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 524	16 524		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	12 955	12 955		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**65 944**	**65 944**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Charges à payer

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408020	Com. aux Cptes-Fact.non parv.	4 950,00	3 993,75	956,25
408060	Ass. R.C. - Fact.non parv		1 577,40	-1 577,40
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**4 950,00**	**5 571,15**	**-621,15**
TOTAL CHARGES A PAYER		**4 950,00**	**5 571,15**	**-621,15**

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	Charges constatees d'avance	2,31		2,31
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**2,31**		**2,31**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487100	Produits constates d'avance		-4 954,15	4 954,15
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			**-4 954,15**	**4 954,15**

Produits à recevoir

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
409800	Rrr et avoirs a obtenir		3 348,01	-3 348,01
418110	Factures a etablir		17 411,91	-17 411,91
TOTAL			**20 759,92**	**-20 759,92**
TOTAL			**20 759,92**	**-20 759,92**
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418110	Factures a etablir		17 411,91	-17 411,91
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			**17 411,91**	**-17 411,91**
AUTRES CREANCES				
409800	Rrr et avoirs a obtenir		3 348,01	-3 348,01
TOTAL AUTRES CREANCES			**3 348,01**	**-3 348,01**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			**20 759,92**	**-20 759,92**

Composition du capital social

Déclaration au 30/09/2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500			92
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Déclaration au 30/09/2022

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	88 666
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	88 666

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 238
SOLDE		**1 238**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	89 904

Résultat des 5 derniers exercices

Déclaration au 30/09/2022

Date d'arrêté	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	46 000	46 000	46 000	46 000	46 000
Nombre d'actions					
- ordinaires	500	500	500	500	500
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	12 338	41 883	200 746	1 147 801	3 946 388
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	1 238	-3 275	-3 711	14 694	-468 755
Impôts sur les bénéfices					-272
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions			-6 817	-96 319	-40 635
Résultat net	1 238	-3 275	3 106	111 013	-427 848
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2,48	-6,55	-7,42	29,39	-936,97
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,48	-6,55	6,21	222,03	-855,7
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés				4	17
Masse salariale				194 180	890 681
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)		-128		39 680	266 418

GBA | Audit & Finance
SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
10, RUE DU DOCTEUR FINLAY, 75015 PARIS
TÉL. : 01 45 78 24 62 – FAX : 01 45 78 24 66
www.gba-auditetfinance.fr

SASU SODECLIM

24 Avenue du Général De Gaulle
91170 VIRY-CHATILLON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

SASU SODECLIM
24 Avenue du Général De Gaulle
91170 VIRY-CHATILLON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A l'associé unique de la société SODECLIM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé Unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODECLIM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des contrats à long terme selon la méthode à l'avancement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

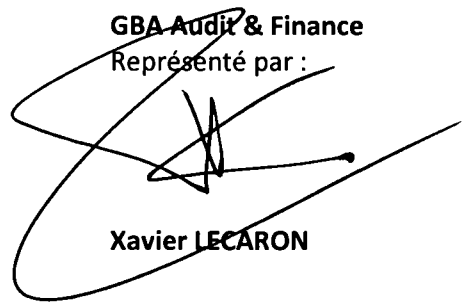
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 10 mars 2023

Le commissaire aux comptes

GBA Audit & Finance
Représenté par :



Xavier LECARON

Bilan - Actif

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2022	30/09/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens	35 359		35 359	25 806
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	53 511	1 207	52 304	63 889
Autres créances	9 215		9 215	26 217
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	58 969		58 969	61 349
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	2		2	
ACTIF CIRCULANT	**157 055**	**1 207**	**155 848**	**177 262**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**157 055**	**1 207**	**155 848**	**177 262**

Bilan - Passif

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques		30/09/2022	30/09/2021
Capital social ou individuel	(dont versé : 46 000)	46 000	46 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		13 920	13 920
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours	)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes	)	342 476	345 751
Report à nouveau		-313 730	-313 730
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		1 238	-3 275
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
CAPITAUX PROPRES		**89 904**	**88 666**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs	)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		36 465	37 884
Dettes fiscales et sociales		29 479	32 819
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			12 939
COMPTES DE REGULARISATION			
Produits constatés d'avance			4 954
DETTES		**65 944**	**88 595**
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL		**155 848**	**177 262**

Compte de résultat

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	France	Exportation	30/09/2022	30/09/2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	12 338		12 338	41 883
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**12 338**		**12 338**	**41 883**
Production stockée			9 553	5 362
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 226	17 783
Autres produits				389
PRODUITS D'EXPLOITATION			**27 117**	**65 417**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				-1 554
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			24 763	70 010
Impôts, taxes et versements assimilés			1 079	478
Salaires et traitements				
Charges sociales				-128
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges				1
CHARGES D'EXPLOITATION			**25 842**	**68 807**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 275**	**-3 389**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			113	255
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**113**	**255**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			150	140
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**150**	**140**
RESULTAT FINANCIER			**-37**	**114**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 238**	**-3 275**

Rubriques	30/09/2022	30/09/2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions; transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	**27 230**	**65 672**
TOTAL DES CHARGES	**25 992**	**68 947**
BENEFICE OU PERTE	**1 238**	**-3 275**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes sociaux annuels de SODECLIM (ci-après « l'entreprise » ou « la société »). Etablis pour l'exercice de 12 mois clos au 30 septembre 2022, les comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de la société.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en euros.

METHODES D'EVALUATION ET COMPARABILITE DES COMPTES

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux annuels de SODECLIM pour l'exercice au 30 septembre 2022 ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2016-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016) à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations corporelles et incorporelles

Néant au 30/09/2022.

Travaux en cours

Le coût de production des en-cours et des produits finis est constitué par :

- le coût d'acquisition des matières premières consommées,
- les charges directes de production,
- les charges indirectes de production.

Les opérations partiellement exécutées sont comptabilisées selon la méthode de l'avancement selon la nature des travaux.

Par comparaison à la facturation méritée, les factures à émettre sont comptabilisées en "Travaux en cours" et les factures comptabilisées d'avance sont extournées en "Produits constatés d'avance".

Les affaires partiellement exécutées présentant une perte complémentaire à la fin du chantier font l'objet d'une provision pour perte à terminaison.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances clients, hors créances publiques, sont dépréciées comme suit.

- Créances échues entre 1 an et 2 ans 50%
- Créances échues depuis plus de 2 ans 100%

La dépréciation des créances échues depuis moins de 1 an et des créances sur marchés publics s'apprécie au cas par cas.

Centralisation de trésorerie

L'entreprise fait partie de la centralisation de trésorerie du Groupe Fayat, dont le fonctionnement est le suivant.

La société centralisatrice rémunère les excédents de trésorerie des sociétés centralisées au taux EONIA en cours d'année. Les éventuels excédents de produits financiers dégagés par les placements effectués à partir de ces fonds sont répartis en fin d'exercice.

Les sociétés centralisées en situation emprunteuse rémunèrent la société centralisatrice au taux de rémunération moyen du cash pool.

Provisions réglementées

Les provisions inscrites au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour faire face à des sorties de ressources probables résultant d'obligations actuelles issues d'évènements passés.

Engagements de retraite

Aucune provision n'a été constatée au titre de l'exercice écoulé dans la mesure où la société n'a plus de salarié au 30/09/2022.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Contrats long terme

Les contrats à long terme sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement. Les éléments suivants sont réunis pour une détermination fiable du résultat à terminaison :

- Le montant global du contrat global peut être évalué de façon fiable.
- Le pourcentage d'avancement peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes.
- Les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.
- Ces éléments rentrent avec une certitude raisonnable dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Le produit pris en compte correspond au prix de vente avancé, calculé sur la base du prix de vente total du contrat, multiplié par le taux d'avancement réel de l'opération.

Ce dernier est déterminé en fonction des débours engagés.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Opérations faites en commun

Néant au 30/09/22.

Effectif moyen

Néant au 30/09/22.

Rémunération des commissaires aux comptes

Nom du commissaire aux comptes	Honoraires comptabilisés au titre du contrôle légal	Honoraires comptabilisés au titre des autres services	Total par commissaire aux comptes
Cabinet GBA	4 125	0	4 125
Montant total des honoraires	**4 125**	**0'**	**4 125**

Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, l'entreprise SODECLIM est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS FAYAT, 137 Rue du Palais Gallien 33029 BORDEAUX CEDEX.

La convention d'intégration fiscale est celle préconisée par l'administration fiscale. L'impôt sur les bénéfices est calculé comme en l'absence d'intégration fiscale, excepté les deux points suivants :

- Tous les crédits d'impôts sont directement acquis.
- La quote-part de frais et charges appliquée sur les dividendes perçus des filiales intégrées fiscalement est identique à la quote-part applicable aux dividendes reçus par la tête de groupe (1%).

Les créances d'impôts liées au déficit ne sont pas comptabilisées.

AUTRES INFORMATIONS

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale :	F. PARTICIPATIONS
Forme :	SCA
Au capital de :	1 059 719 890 euros
Adresse du siège social :	137 rue du Palais Gallien
	33000 BORDEAUX

Les comptes consolidés du Groupe FAYAT sont disponibles au siège de la société F. PARTICIPATIONS : 137 rue du Palais Gallien 33000 Bordeaux.

FAITS MARQUANTS

Crise sanitaire COVID 19

L'événement Covid-19 étant susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Compte tenu de l'activité de l'entreprise [Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation], l'évènement COVID-19 n'a pas d'impact significatif sur l'exercice 2022.

Cet événement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Crise UKRAINE

Le conflit armé en Ukraine a des conséquences sur les marchés économiques et financiers mondiaux avec notamment une hausse notable de l'inflation et une perturbation de la chaîne d'approvisionnement.

Malgré une hausse des prix de certaines matières premières, cette crise n'a pas eu d'impact significatif sur les activités de la société et sur sa situation financière.

Cet événement étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Aucun autre fait caractéristique n'est à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

Pour rappel, les sociétés SAGECES et SEMERU accompagnent SODECLIM dans la gestion des fins de chantiers.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au regard des difficultés rencontrées par l'entreprise, son incorporation au sein d'une société du groupe est à l'étude.

Provisions et dépréciations

Déclaration au 30/09/2022

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients	1 207			1 207
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS	**1 207**			**1 207**
TOTAL GENERAL	**1 207**			**1 207**

Dotations et reprises d'exploitation	
Dotations et reprises financières	
Dotations et reprises exceptionnelles	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice	

Créances et dettes

Déclaration au 30/09/2022

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	1 443	1 443	
Autres créances clients	52 068	52 068	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	9 215	9 215	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	2	2	
TOTAL GENERAL	**62 728**	**62 728**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	
Prêts et avances consentis aux associés	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 465	36 465		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 524	16 524		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	12 955	12 955		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**65 944**	**65 944**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés	

Charges à payer

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH .				
408020	Com. aux Cptes-Fact.non parv.	4 950,00	3 993,75	956,25
408060	Ass. R.C. - Fact.non parv		1 577,40	-1 577,40
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		**4 950,00**	**5 571,15**	**-621,15**
TOTAL CHARGES A PAYER		**4 950,00**	**5 571,15**	**-621,15**

Charges et produits constatés d'avance

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	Charges constatees d'avance	2,31		2,31
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		**2,31**		**2,31**
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE				
487100	Produits constates d'avance		-4 954,15	4 954,15
TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			**-4 954,15**	**4 954,15**

Produits à recevoir

Déclaration au 30/09/2022

Compte	Libellé	30/09/2022	30/09/2021	Ecart
409800	Rrr et avoirs a obtenir		3 348,01	-3 348,01
418110	Factures a etablir		17 411,91	-17 411,91
TOTAL			**20 759,92**	**-20 759,92**
TOTAL			**20 759,92**	**-20 759,92**
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418110	Factures a etablir		17 411,91	-17 411,91
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES			**17 411,91**	**-17 411,91**
AUTRES CREANCES				
409800	Rrr et avoirs a obtenir		3 348,01	-3 348,01
TOTAL AUTRES CREANCES			**3 348,01**	**-3 348,01**
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR			**20 759,92**	**-20 759,92**

Composition du capital social

Déclaration au 30/09/2022

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	500			92
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

Variation des capitaux propres

Déclaration au 30/09/2022

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	88 666
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	88 666

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 238
SOLDE		**1 238**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	89 904